

BAROMETRE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Juin 2014

■ ■ ■ **Bilan du 1^{er} semestre 2014** : La Ville de Paris a « gagné » 7 323 entreprises au 1^{er} semestre 2014, soit +2% par rapport au 1^{er} semestre 2013. L'augmentation du stock des entreprises en activité s'explique par la reprise des immatriculations au RCS, soit +7% par rapport à 2013, et par la diminution (-23%) des disparitions d'entreprises. Par ailleurs, sont aussi constatés un reflux significatif des procédures de sauvegardes et de redressements judiciaires (-32%), et des emplois concernés (deux fois moins) et une très légère baisse des ouvertures de liquidations judiciaires (-1%) ainsi que des effectifs salariés (-14%). En revanche, le traitement préventif des difficultés des entreprises enregistre une augmentation, tant du nombre de procédures ouvertes (+19%) que des emplois concernés (deux fois plus). Baisse du volume de décisions rendues en contentieux (-6%), des ordonnances de référé (-10%), et des ordonnances d'injonction de payer (-18%). Les ordonnances sur requête enregistrent une hausse de 2%. Forte augmentation des règlements amiables des différends. ■ ■ ■

Inscriptions au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) de Paris

368 405 entreprises en activité au 30 juin 2014

Au 30 juin 2014, le stock d'entreprises actives enregistre une hausse de 2%, ce qui représente 7 323 entreprises supplémentaires en activité à Paris par rapport au 30 juin 2013.

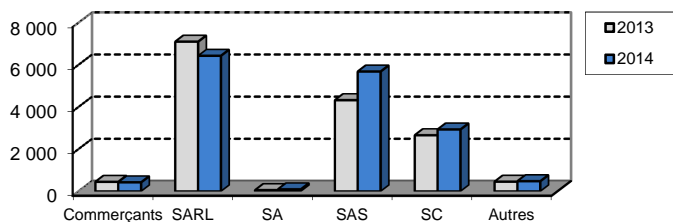
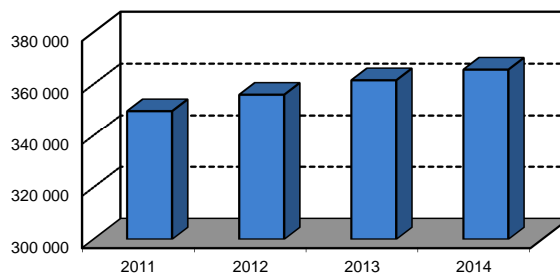
Immatriculations et radiations d'entreprises

Au 1^{er} sem. 2014, le RCS de Paris enregistre l'immatriculation de 16 272 nouvelles entreprises, soit une augmentation de 7% par rapport à 2013. Les radiations sur déclaration du dirigeant et les radiations d'office par le greffier diminuent de 23%.

Typologie des dirigeants à la tête des nouvelles entreprises

71% des nouveaux dirigeants sont des hommes, 22% sont des femmes, 7% sont des personnes morales.

Stock des entreprises en activité



Statut juridique des entreprises commerciales immatriculées

76% des immatriculations concernent des entreprises commerciales. Sont notamment recensées : 40% de SARL, 35% de SAS, 1% de SA ; 3% sont des commerçants. Les sociétés civiles représentent 18% des nouvelles entreprises. Les autres statuts juridiques constituent 3% des immatriculations : SNC, GIE, GEIE, sociétés d'exercice libéral, coopératives, etc ...

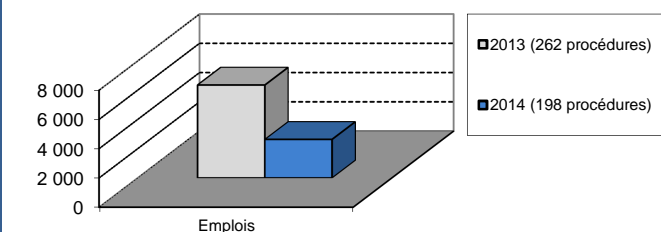
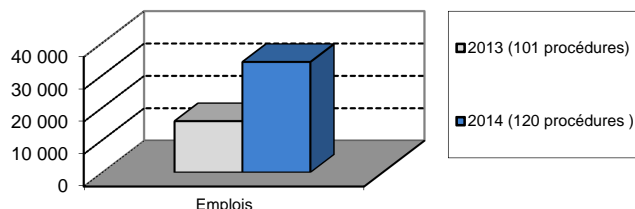
A noter : les créations de SAS enregistrent une hausse de 6 points au 1^{er} sem. 2014, par rapport au 1^{er} sem. 2013, au détriment des SARL principalement qui perdent 7 points.

Prévention des entreprises en difficulté

Détection des difficultés : 1 063 dossiers d'entreprises en potentielle difficulté ont été ouverts au 1^{er} sem. 2014, soit une baisse de 8% par rapport au 1^{er} sem. 2013.

Traitement préventif : 126 demandes de mandat ad hoc et de conciliation ont été présentées au tribunal au 1^{er} sem. 2014, soit 17% de plus qu'au 1^{er} sem. 2013 ; celles-ci ont donné lieu à l'ouverture de 120 procédures, soit une hausse de 19% par rapport au 1^{er} sem. 2013.

Emplois et passifs* : 34 110 emplois au 1^{er} sem. 2014, soit près de deux fois plus qu'au 1^{er} sem. 2013 ; le montant des passifs traités dans le cadre de ces procédures ouvertes a porté sur 4 412 millions € en 2014, contre 871 millions € en 2013, même période.



Procédures d'observation et de traitement des difficultés

Sauvegardes : 24 procédures de sauvegarde ont été ouvertes par le tribunal au 1^{er} sem. 2014, contre 44 au 1^{er} sem. 2013, soit -45%.

Redressements judiciaires : 174 procédures ont été ouvertes au 1^{er} sem. 2014, à comparer aux 218 procédures ouvertes au 1^{er} sem. 2013, soit une baisse de 20%.

Emplois* : 2 632 salariés* au 1^{er} sem. 2014, soit près de deux fois moins qu'au 1^{er} sem. 2013.

Plans en cours : 857 plans (sauvegarde, continuation ou cession) sont en cours d'exécution au 30 juin 2014, contre 910 au 30 juin 2013.

Liquidations judiciaires

Jugements d'ouverture : 1 823 jugements d'ouverture ont été prononcés au 1^{er} sem. 2014, soit 1% de moins qu'en 2013.

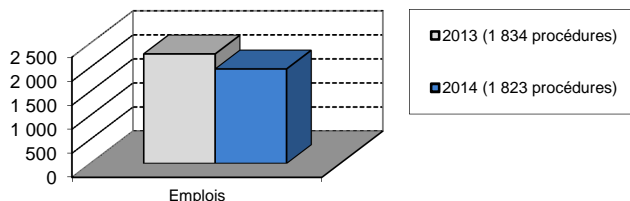
Emplois* concernés : 1 966 salariés, à comparer avec 2 278 au 1^{er} sem. 2014, soit 14% de moins.

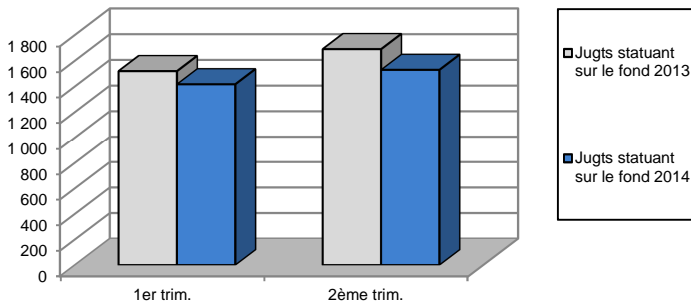
Procédures en cours : 7 578 procédures sont en cours devant le tribunal au 30 juin 2014. 1 621 procédures ont été clôturées au 1^{er} sem. 2013, soit une baisse de 14% par rapport à 2013.

Le taux de rotation des dossiers est de 28 mois (stock/clôtures).

* Il s'agit des emplois/passifs déclarés ou connus.

**Ce chiffre inclut les clôtures pour extinction du passif et celles pour insuffisance d'actif.





Contentieux

Stock des affaires en cours : 7 876 affaires sont en cours au 30 juin 2014 (outre 927 affaires de caisses de retraite), contre 8 055 au 30 juin 2013 (outre 1 227 affaires de caisses de retraite).

Jugements prononcés *

4 135 jugements ont été prononcés (dont 2 946 statuant sur le fond)*, au 1^{er} sem. 2014, contre 4 407 au 1^{er} sem. 2013

Mesures d'instruction (fond/référé)

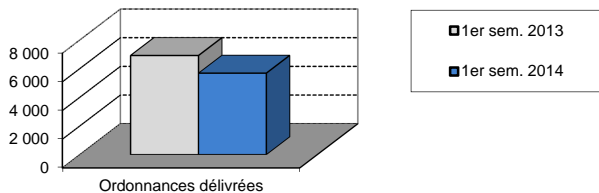
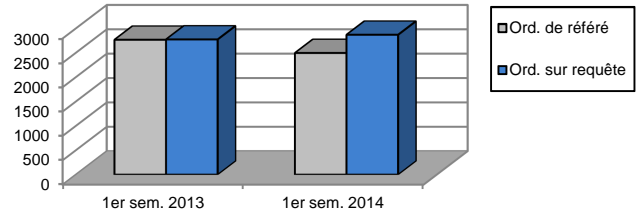
83 mesures d'instruction ont été ordonnées au 1^{er} sem. 2014, contre 93 au 1^{er} sem. 2013, soit -11%. 65 rapports ont été remis. Les mesures d'instruction en cours étant de 252, le délai moyen de traitement est de 23,3 mois.

* Ces données excluent les 927 jugements de caisses de retraite.

Ordonnances rendues

Référés : 2 496 ordonnances de référés ont été rendues au 1^{er} sem. 2014, soit une diminution de 10% par rapport au 1^{er} sem. 2013 ; le taux d'acceptation s'établit à 70% (contre 67% en 2013).

Ordonnances sur requête : 2 870 ordonnances sur requête ont été rendues au 1^{er} sem. 2014, dont 548 rendues par le juge contrôleur des mesures d'instruction, 957 ordonnances relevant de la juridiction du président et 1 365 ordonnances sur requête relatives au RCS, parmi lesquelles 102 nominations de commissaire aux apports.



Ordonnances d'injonction de payer

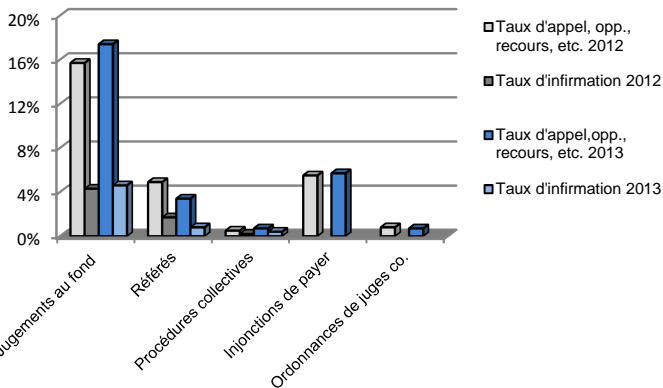
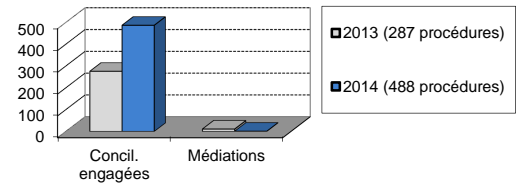
5 684 ordonnances d'injonction de payer ont été délivrées par le tribunal au 1^{er} sem. 2014, soit 18% de moins qu'au 1^{er} sem. 2013 ; les décisions ont porté sur 54,4 millions € au 1^{er} sem. 2014.

Le taux de rejet moyen des ordonnances d'injonction de payer s'élève à 6,8% au 1^{er} sem. 2014, contre 5,2% au 1^{er} sem. 2013. Le taux d'opposition est de 5,1% au 1^{er} sem. 2014 (6,0% au 1^{er} sem. 2013).

Modes amiables de règlement des différends

Au 1^{er} sem. 2014, 487 procédures de conciliation ont été engagées, soit 76% de plus au 1^{er} sem. 2013.

1 procédure de médiation est intervenue au 1^{er} sem. 2014, contre 11 au 1^{er} sem. 2013



Recours, oppositions et infirmations en 2013

En 2013, le tribunal a rendu 5 704 décisions relatives aux litiges au fond ; pendant la même période, 991 ont fait l'objet d'un appel (17,4%), et 264 ont été infirmées par la cour d'appel, soit 4,6% (4,3% en 2012).

En 2013, 5 212 ordonnances ont été rendues en référé ; pendant la même période, 175 ont fait l'objet d'un appel (soit 3,4%), et 44 ont été infirmées, soit 0,8% (contre 1,7% en 2012).

Sur les 13 340 décisions rendues en procédures collectives*, 91 ont fait l'objet d'un appel (0,7%) et 53 ont été infirmées, soit 0,4% (0,2% en 2012).

Sur les 12 743 ordonnances rendues en matière d'injonction de payer, 720 ont fait l'objet d'une opposition, soit 5,7%** (5,5% en 2012).

Sur les 8 820 ordonnances rendues par les juges commissaires***, 58 ont fait l'objet d'un recours, soit 0,7% (0,8% en 2012).

* y compris les ordonnances de vente et les créances contestées.

** le taux d'infirmerie est en cours de calcul.

*** hors ordonnances de vente et créances contestées.

Source : greffe du tribunal de commerce de Paris

Le tribunal de commerce de Paris est la première juridiction commerciale de France par le nombre de ses décisions et ses effectifs. Il a rendu 64 489 décisions en 2013. Il est composé de 172 juges bénévoles élus. Les juges, chefs d'entreprise ou cadres dirigeants, sont tous issus du monde de l'entreprise. Le tribunal de commerce assure quatre missions :

- la résolution des litiges entre commerçants, sociétés commerciales et groupes internationaux et des litiges relatifs aux actes de commerce ;
- le traitement des difficultés des entreprises : procédures de négociation confidentielles ou procédures publiques de sauvegarde et de redressement judiciaire pouvant aboutir à un plan, une cession ou une liquidation ;
- la détection préventive des difficultés des entreprises ;
- le contrôle du registre du commerce et des sociétés et des registres légaux tenu par le greffier du tribunal.

Le greffe est une société civile professionnelle de 225 salariés, dont 49 commis-greffiers assermentés, dirigée par quatre greffiers associés officiers publics et ministériels nommés par le Garde des Sceaux. Le greffier assure une double mission juridique et judiciaire. Structure assistant les juges du tribunal de commerce, le greffe gère l'ensemble des registres des entreprises, notamment le registre du commerce des sociétés où sont immatriculées 363 660 entreprises en activité dans Paris intra-muros. Tous dossiers confondus, le greffe de Paris a traité en 2013, 127 800 formalités légales au registre du commerce et des sociétés, et a enregistré 60 600 inscriptions de privilèges et de nantissements.

Sur le site www.greffe-tc-paris.fr, qui a enregistré plus de 2 millions de consultations en 2013, le greffe propose 350 fiches pratiques sur les démarches auprès de ses services et du tribunal de commerce ; il leur permet de réaliser des formalités légales de façon dématérialisée.